

BIBLIOTHÈQUE
BELA
GENÈVE

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7^e - INV. 34-14

L'Héritage Spirituel de la Résistance



Peu nombreux, sans doute, furent les combattants sans uniforme qui surgirent silencieusement de la foule désemparée à l'appel du général de Gaulle, en 1940. Mais lorsque nous lisons le récit du combat et de la mort de ceux qui sont tombés, un déchirant émerveillement nous saisit : « Comment la France a-t-elle pu susciter une telle somme d'héroïsme ? »

Cet héroïsme, auquel la clandestinité, la volonté de transgresser une légalité qui signifiait soumission au nazisme, la menace des tortures et des plus pénibles châtiments, donnaient une valeur particulière, il est pourtant le même que celui des poillus de la Grande Guerre, des combattants de 39-40, de ceux de 44-45 et des années qui suivirent, dont l'esprit de sacrifice n'était pas moins grand et qui doivent avoir leur place dans nos pensées reconnaissantes. Cet héroïsme, la France l'a forgé ; la France, avec son âme ardente et raisonnable, son caractère courageux et souriant, sa gentillesse sous laquelle se cache la plus grande exigence d'humanité.

La France a porté si haut l'exigence spirituelle et l'amour de la patrie, mystérieusement unis, que chacune de ses faiblesses, de ses erreurs, de ses défaillances lui est reprochée plus vivement, par les autres nations, qu'à n'importe quel autre pays du monde.

L'héritage spirituel de la Résistance est déjà inscrit dans le passé lointain de la France, dans les vertus que les chevaliers tenaient pour les plus hautes : humilité, vaillance, largesse ; dans la ferveur chrétienne comme dans la passion de justice de nos penseurs universellement médiatisés ; dans l'exemple de nos savants et de nos techniciens, dont certains sacrifièrent sans hésiter une carrière exceptionnelle à l'humble lutte pour la patrie, au sein de laquelle tous les justes sont égaux. Il dit « non » au racisme et à la domination violente, non à l'hypocrisie et à l'égoïsme, non à tout ce qui diminue un être humain et, par là-même, la France.

18 Juin 1940 AU COEUR DE L'AFRIQUE NOIRE AVEC FÉLIX ÉBOUÉ

PAR GINETTE ÉBOUÉ

En novembre 1938, le ministre des Colonies, M. Mandel, demandait à mon père d'accepter le poste de gouverneur du Tchad. Devant le conflit qui menaçait l'Europe, Mandel pensait avec inquiétude au continent noir qui serait fatallement entraîné dans la guerre. Cet immense territoire du Tchad, deux fois grand comme la France, lointain, quasi-inaccessible, prenait soudain toute son importance militaire : « Qui-conque occupe le Tchad commande à toute l'Afrique », avait autrefois déclaré le général Mangin. Il fallait à la tête du Tchad un homme de caractère et d'expérience.

En janvier 1939, le gouverneur Félix Eboué atterrissait dans la fournaise de Fort-Lamy, dans ce pays « De sable et d'or », comme le dit si bien la devise du Tchad.

Matériellement et moralement, Eboué préparait son territoire à la guerre. Nuit et jour, on travailla à la transformation des pistes en routes et en véritables terrains d'atterrissement. Tous les chefs des tribus si variées qui composent les deux millions de Tchadiens coopéraient...

« Le Tchad était dans la guerre (1), solidement groupé autour de son gouverneur.

« A la clôture des bureaux, le soir, il venait souvent se joindre aux quelques officiers et fonctionnaires qui se réunissaient régulièrement sur la berge du fleuve, sous les hauts fromagers et les manguiers... ; en plein sud, le Logone, fleuve des terres, mêlait ses eaux jaunes aux eaux plus claires du Chari, fleuve des sables. Des crocodiles, immobiles, descendaient le courant du fleuve... »

(1) Cf. « Le gouverneur général Félix Eboué », par Jean de la Roche, Ed. Hachette.



DOCUMENT COMMUNIQUÉ PAR M. JEAN DE LA ROCHE

Félix EBOUT et le Général de GAULLE

4P4615

18 Juin 1940 en Afrique Noire

« Les événements d'Europe occupaient tous les esprits. Le gouverneur ne cachait plus ses inquiétudes au petit groupe du « bord du fleuve »....

Le soir du 17 juin, au cercle, le gouverneur Eboué et son chef de cabinet causaient. Le poste de radio jouait un air de danse... « Soudain, quelqu'un demanda le silence et (1), dans l'air chargé d'électricité, la voix du maréchal Pétain, cassée et tremblante, se fit entendre à la radio. « C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat... » L'allocution continuait; on comprenait mal; on crut entendre comme dans un cauchemar : « S'en remettre à l'honneur de soldat de Hitler. » L'honneur de soldat de Hitler! Les officiers avaient les yeux baissés, les mâchoires serrées. Le gouverneur, la tête penchée, se faisait répéter à voix basse des passages de la déclaration. Lorsque l'émission fut finie, il resta silencieux quelques instants, puis promena son regard autour de lui. Un silence absolu régnait. Il examina les visages, et son regard scruta ceux de ses compagnons. Dans ses yeux, sa pensée se lisait, claire et lumineuse. Cesser le combat? Impossible. On rentra au gouvernement pour diner en silence.

« Le 18 juin, c'est encore au cercle, dont le poste de radio était le plus puissant de Fort-Lamy, que le gouverneur Eboué entendit s'élever une voix grave, ferme, volontaire, faisant un contraste viril avec celle du vieillard qui avait parlé deux jours plus tôt : « Le dernier mot est-il dit? L'espérance doit-elle disparaître? La défaite est-elle définitive? Non!... quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. » On vit les têtes se redresser, les yeux prendre un éclat dur, les poings se serrer. Dans les milieux militaires, on connaît la personnalité du général de Gaulle. Le 19, le Tchad entendit son appel aux armes : « Tout Français qui porte encore des armes a le devoir absolu de continuer la résistance (...) Soldats de France, où que vous soyez, debout! »

« Partout, dans les douars, les feriks des nomades, les postes sahariens, l'espoir se mit à renaître. »

« 18 juin 1940 », proclamera trois ans après mon père à Brazzaville, « jour où a vraiment commencé la défaite de Hitler, car la vaillante Angleterre, tenant bon et résistant de toutes ses forces, la vieille Angleterre, a donné asile et aide à ce qui devint la France Libre et la France Combattante, ce qui a permis par la suite Koufra, Bir-Hakeim et le rassemblement d'Alger. »

« ...Répétons simplement avec Bernanos, « le 18 juin 1940 est ce jour où un homme prédestiné — que vous l'eussiez choisi ou non, qu'importe, l'histoire vous le donne — a, d'un mot qui annulait la doute, maintenu la France dans la guerre. » (Discours d'Ebüé à Brazzaville en 1943.)

**

Mais le ralliement du Tchad à la France Libre ne se fit pas d'un coup de baguette magique. C'était alors Boisson — le même Boisson qui se rendit si tristement célèbre à Dakar en faisant tirer sur les émissaires du Général de Gaulle — qui était gouverneur général à Brazzaville. Il ne tarda pas à télégraphier à mon père qu'il devait appliquer les termes de l'armistice de Pétain. Or, il n'était pas question, pour le gouverneur du Tchad, d'opposer un refus brutal à son supérieur de Brazzaville : « Eboué voulait bien (2) lancer le Tchad dans la Résistance, mais non dans l'aventure. »

« Fort-Lamy, dit Eboué plus tard, se trouvait dans un état d'énervertement extrême. La grosse majorité voulait marcher tout de suite, sans savoir où ni comment... Je revois Henri Laurent (3) et Jean de la Roche (4) animés d'une foi ardente, m'expliquant leurs idées, maintenant le contact avec les populations pour calmer les impatients, sachant qu'un seul mot pouvait rassurer tout le monde : le contact officiel pris avec le général de Gaulle dès le 29 juin et officiellement le 29 juillet — mais cela, nous étions exactement trois à le savoir, et nous ne pouvions pas le dire : Boisson et Husson réagissaient encore à Brazzaville. »

Le gouverneur général Boisson vint lui-même à Fort-Lamy pour flétrir les Tchadiens et leur gouverneur. Il fallut à Eboué beaucoup de patience et d'adresse pour éviter que le public ne se livrât à des manifestations contre Boisson. Mais, le soir, laissé en tête-à-tête avec son supérieur, Eboué redit lentement, sans jamais quitter le terrain de la courtoisie : « Monsieur le Gouverneur général, vous ne n'avez pas convaincu, le Tchad n'appliquera pas les conditions de l'armistice. »

Mon père avait pris sa décision après de longues et douloureuses méditations. J'avais alors dix-sept ans et j'étais encore pensionnaire à la Légion d'Honneur à Paris. Mes frères ainés étaient prisonniers et on disait que les Allemands massacraient les prisonniers noirs. Le gouverneur général Boisson n'avait pas manqué d'insister auprès de mon père sur ces otages possibles. Dès lors, mes parents s'appliquèrent à ne penser qu'au devoir national (5).

« L'attitude d'Ebüé (6) avait paralysé les forces italiennes qui auraient pu, avant que la frontière de l'Ouest ne fût défendue, traverser le Tchad et descendre jusqu'à Lagos, sur l'Atlantique. S'il avait accepté d'appliquer l'armistice, de désarmer les postes du Nord et d'interdire le survol aux avions anglais (qu'en outre il guida et ravitailla), Hitler aurait eu en main une carte maîtresse. La colère du Führer, en apprenant l'initiative du Tchad, s'explique aisément : « Une bande de singes, s'écria-t-il, espèrent, au cœur de l'Afrique, arrêter le cours des événements! »

(suite page 4)

(2) Cf. de la Roche.

(3) N.D.L.R. — Son directeur des Affaires Etrangères, époux de notre camarade Lucienne Laurentie.

(4) N.D.L.R. — Son chef de cabinet.

(5) N.D.L.R. — En 1942, Ginette et ses frères, bien qu'ils fussent particulièrement faciles à repérer, franchirent la frontière espagnole. Les garçons s'engagèrent dans les F.F.L. et Ginette dans les volontaires féminines. Le quatrième s'engagea comme pilote dans la R.A.F. dès qu'il eut dix-huit ans.

(6) Cf. de la Roche.

Vicky OBOLENSKY

...O mon Dieu, donne à chacun sa propre mort.

Rainer Maria RILKE.

Le jeudi 8 mai, treizième anniversaire de la victoire, une cérémonie très simple s'est déroulée autour du monument aux morts de Rueil-la-Gadelière, en Eure-et-Loir. En présence de sa famille, de nombreux camarades de résistance et d'amis, une plaque a été inaugurée à la mémoire de Vicky Obolensky, sous-lieutenant des Forces Françaises de l'Intérieur, l'une des premières résistantes de l'O.C.M., fusillée à Poletzenee le 4 août 1944.

L'histoire de Vicky Obolensky, nous pouvons en lire les plus belles pages dans une courte plaquette « Vicky », où quelques-uns de ses compagnons de captivité et de combat ont réuni « des souvenirs et des témoignages ». Telle nous l'imaginons à travers leurs récits : extraordinairement vivante et généreuse, si douée, si attrayante, que peu résistent à son charme; un souvenir qui, au-delà de sa mort tragique, reste « éclatant, lumineux », comme devait l'être son sourire.

Mais il y a davantage... Cette jeune femme, « intelligente et passionnée qui adore la vie », n'est pas restée seulement cela.

Elle s'engage tout d'abord dans la Résistance et elle met dans cet engagement ce à quoi tend son être le plus profond : le don de soi. Vient la première épreuve de la captivité, et Vicky y répond encore par plus de dévouement et plus de sacrifice. Ainsi agissent les épreuves sur une âme bien trempée : de chaque exigence que l'on a pour soi-même naît une autre exigence plus profonde.

Au Président du Tribunal allemand qui vient de la condamner à mort et qui lui dit : « Voulez-vous demander la grâce? » par deux fois, elle répond : « Non ». On ne lui prend pas sa vie, c'est elle qui la donne librement. Cette oblation est acceptée. Lorsque Vicky quitte la prison de Barnimstrasse pour son exécution, elle trouvera en elle cette force d'âme de la laisser ignorer à ses camarades, à son amie Sofka. Elle réussira même à leur faire croire qu'elle a été envoyée comme interprète dans un camp. Ce don d'elle-même a été si total qu'elle meurt seule, absolument seule, pour leur épargner cette épreuve.

Ici, il nous faut nous recueillir et nous faire, nous qui sommes des survivantes. Puissions-nous seulement n'être pas absolument indignes du sacrifice de Vicky Obolensky. Puissions-nous aussi, comme elle, « mériter notre propre mort. »

GENEVIÈVE DE GAULLE

UN RECITAL R. DUPONCHELLE

Notre camarade Raymonde Duponchelle a offert, à son domicile de Chatellerault, deux magnifiques récitals de piano, les 23 et 25 mars dernier.

Tous les mélomanes de la région adressent leurs plus vives félicitations et l'expression de leur reconnaissance à la sensible et sympathique artiste.

LE PREMIER COMBAT DE JEAN MOULIN

Si de nombreux Français connaissent l'héroïque activité clandestine du fondateur du C.N.R., trop peu savent comment Jean Moulin fut torturé par les nazis, dès le mois de juin 1940, pour avoir opinièrement défendu l'honneur de nos troupes noires.

Alors préfet de l'Eure-et-Loir, il était resté à son poste, à Chartres, avec un seul conseiller municipal, essayant de pallier le désordre causé par la débâcle et de ravitailler la population. Il reçut les premiers officiers allemands en ces termes :

« La fortune des armes vous amène en vainqueurs dans notre ville. Nous nous inclinons devant la loi de la guerre et je puis vous affirmer que l'ordre ne sera point troublé si, de votre côté, vous nous donnez l'assurance que vos troupes respecteront la population civile et spécialement les femmes et les enfants. »

Le soir même, il est convoqué auprès du général allemand (qu'il ne verra jamais) et reçu par un jeune officier qui, avec une indignation factice, fait état de prétendues atrocités commises par nos soldats en se retirant : « Des femmes et des enfants, des Français, précise-t-il, ont été massacrés après avoir été violés. Ce sont vos troupes noires qui ont commis ces crimes dont la France portera la honte. » Comme ces faits sont prouvés de façon irréfutable, il convenait qu'un document fut dressé qui établît les responsabilités. « C'est dans ces conditions que les services de l'armée allemande ont rédigé un « protocole » qui doit être signé par notre général, au nom de l'armée allemande, et par vous comme préfet du département. »

Jean Moulin proteste contre ces accusations. On l'emmène alors auprès d'autres officiers qui, plus brutalement, lui ordonnent de signer le protocole.

« Pensez-vous vraiment, dit-il, en refusant de prendre le papier, qu'un Français et, qui plus est, un haut fonctionnaire français, qui a la mission de représenter son pays devant l'ennemi, puisse accepter de signer une pareille infamie? »

Les nazis, rouges de colère, le menacent, commencent à le brutaliser. Calmement, Jean Moulin demande des preuves.

Un nazi raconte que près de la voie ferrée, on a trouvé les corps mutilés des femmes et des enfants.

« En admettant que des troupes noires soient passées par là, comment arrivez-vous à prouver leur culpabilité? »

Le nazi. — Aucun doute à ce sujet. Les victimes ont été examinées par des spécialistes allemands. Les violences qu'elles ont subies offrent toutes les caractéristiques des crimes commis par des Nègres. »

Malgré l'objet tragique de cette discussion, Jean Moulin ne peut s'empêcher de sourire, ce qui met en rage son interlocuteur. Les coups de bottes et les coups de crosse pleuvent sur lui.

La discussion continue entre Jean Moulin et ses bourreaux qui l'injurient et le menacent de mort.

Jean Moulin. — Non je ne signerai pas. Vous savez bien que je ne peux pas apposer ma signature au bas d'un texte qui déshonne l'armée française.

Son bourreau. — Mais il n'y a plus d'armée française. Elle est vaincue, lamentablement vaincue. La France s'est écroulée. Son gouvernement a fui. Vous n'êtes plus rien. Tout est fini.

Jean Moulin. — Soit, mais il y a une chose qui, pour l'armée française, même vaincue, comptera toujours : c'est son honneur, et ce n'est pas moi qui contribuerai à l'entacher... D'autre part si, comme vous le dites, je ne représente plus rien, pourquoi tenez-vous tant à ce que je signe votre « protocole »

L'Allemand. — Vous n'êtes qu'un rai-sonneur de Français...

Les sévices continuent, les sarcasmes pleuvent, des injures grossières aussi; finalement on met Jean Moulin en présence de cadavres tuméfiés, défigurés. Et les discussions reprennent.

« Il ne faut pas être grand clerc pour voir que ces malheureux, dont le corps est criblé d'éclats, sont simplement victimes des bombardements. »

« Hélas, note Jean Moulin dans son journal, j'ai trop parlé, trop bien découvert leur jeu macabre. » Alors, avec des regards chargés de tout ce qu'un être humain peut contenir de haine, ils se jettent sur moi et, à plusieurs reprises, leurs poings s'abattent sur ma tête, sur mes épaules, sur ma poitrine.

On lira avec émotion, dans « Premier Combat » (Journal posthume) (1), l'étonnante résistance que Jean Moulin opposa à tous les efforts qui furent déployés par les Allemands pour lui faire signer ce papier.

On enferme Jean Moulin avec un tirailleur Sénégalaïs (terrible punition! pensent les nazis). Pendant que celui-ci dort, se sentant à bout de résistance, il se tranche la gorge avec un éclat de verre. Il est transporté le lendemain matin à l'hôpital. C'est là qu'un de ses bourreaux de la veille vient lui affirmer qu'il s'agit d'un « malentendu ».



“ L'homme est un loup pour l'homme ”
de Rouault

Dans l'après-midi, la mairie de Chartres est requise d'avoir à inhumer les corps de neuf victimes du bombardement de la Taye.

Six mois plus tard, le feld-kommandant, le major Ebmeier le reçoit et son discours se termine par ces mots :

« Je vous félicite de l'énergie avec laquelle vous avez su défendre les intérêts de vos administrés et l'honneur de votre pays. »

Tel fut le premier combat de Jean Moulin, et qui peint un homme. Chacun doit méditer son exemple et son sacrifice, comme le souhaite sa sœur, Laure Moulin, dans sa préface, écrite en 1947 :

« Que ce pays de liberté et de justice sache qu'il est urgent que le sens du devoir civique l'emporte sur l'esprit de parti et que les Français entendent la voix de Jean Moulin leur crier encore : « Messieurs, il y a la France! »

(1) Jean Moulin (Max), Premier Combat (Journal posthume), préface du Général de Gaulle. Editions de Minuit.

LES REVENANTS

Et la France, au fond du grand froid,
Etais une braise vivante,
Etais un château éclairé
Par les cristaux durs d'une loi.
Et la France, au fond des fatigues,
Etais la vérité, le droit
Et le plus beau regard des hommes
Par quoi la seule âme s'érigé.
Et la France au fond de nos cœurs
Etais la cité de grandeur
Eclairé par des mots de feu :
Non raison d'état, mais honneur.
Lorsque les jours nous ramènerent,
A quelques-uns dans le château,
Ses feux enfouis sous les faux mots
Etaient en train de disparaître.
Des ministres, des généraux,
Elevaient des murs de carton

Où était peint : « Nous sommes bons,
Nous sommes grands, nous sommes [beaux!] »
Et les hautes parois de pierres,
Nos mots vrais, nos mots de cristal,
Recouverts d'une glaise molle
Emmelaient la paix et la guerre.
Si le vrai regard de la France,
Feu de l'âme, apparaît encore
Sous la vase dont on la couvre :
— Leur vase, mais notre silence —
Il sombrait tandis qu'elle enfonce.
Et nous qui revenons de loin,
Les cherchons en vain sous la glaise
Et, lâches, voudrions dormir.

MARS 1958
ANNE-MARIE BAUER.

T A N G U Y

par Michel del Castillo

éditions JULLIARD

Voici un roman qui ne manquera pas de vous intéresser ni de vous émouvoir; non que vous y puissiez apprendre du nouveau sur la vie dans un camp nazi, mais parce que cette expérience a été vécue par un enfant, parce que le récit de tant de souffrances, d'une horreur si forte et si prolongée qu'elle devient par moments indifférence à l'horreur, est le récit d'une enfance.

Cette « enfance d'aujourd'hui » a été celle de milliers d'enfants en Europe. Tanguy, fils d'une Espagnole et d'un Français, a connu la guerre civile à Madrid, l'exil et l'internement en France, la déportation en Allemagne, l'Assistance Publique à Barcelone. Aussi loin qu'il se souvienne, la guerre est là; il y a toujours eu la faim, la peur, l'incertitude du lendemain, la fuite. Il aspire à la paix, à une vie toute simple, calme, stable : avoir un chien, des livres, un copain, aller à l'école, avoir un vrai foyer, être pareil à tous les autres garçons!

Là est le drame : privé du cadre social et affectif normal de l'enfance, dont l'absence lui est si douloureuse, il ne peut retrouver l'insouciance, la spontanéité, la logique, les illusions de son âge. Le décalage est si constant, entre ce qu'on attendrait d'un enfant et les réactions de Tanguy, qu'il faut bien croire à cette vérité désolante : Tanguy, à neuf ans, est sorti de l'enfance, il n'y pénétrera plus, et il le sait.

Cette maturité précoce, nous allons la voir progresser hâtivement, sur le plan de la charité comme sur celui de l'intelligence et de la sensibilité. Combien de fois se reprochera-t-il d'avoir insulté en pensée un camarade qui ne pense pas à partager son pain avec lui, ou même un S.S. qui se chauffe et bavarde tandis qu'il travaille en grelottant ! Ce n'est pas de sa faute... ce doit être le règlement... Tanguy apprend à ne plus s'indigner, à croire tout possible, comme à ne plus croire à rien. « Au camp ni le bien ni le mal, ni la tristesse, ni la joie n'avaient plus de sens ; on se contentait de ne pas mourir ; on apprenait à mourir de chaque petite minute que l'on arrachait à la mort comme d'une immense victoire. »

Mais sagesse n'est pas résignation, souffrance n'est pas désespoir ni sécheresse, pour Tanguy. Tout au long de ces pages hantées par la faim, la peur de la mort, la solitude, les séparations successives et toujours déchirantes, fleurissent des joies : la senteur d'un bois de sapin, la musique, la mer, un presque vrai repas et ce bonheur entre tous : l'amitié, la tendresse partagée (pas au hasard : Tanguy sait de bonne heure juger les êtres). Combien de fois l'espoir, sans cesse déçu, renait-il ! Les déceptions elles-mêmes qu'apporte cette paix tant attendue ne parviennent pas à l'étouffer complètement. Non plus qu'une si longue misère physique et morale ne dépouillera Tanguy de son sens des valeurs ; elle l'épure au contraire ; par deux fois, il trouve le courage, au plus fort de sa détresse, de lutter pour les autres, de porter un témoignage qui peut lui coûter fort cher...

« Tanguy ne se sentait pas la vocation de haïr. » Sa haine, lorsqu'il en éprouve, n'est que l'envers de son amour pour autrui, il en souffre, il ne croit pas qu'il y ait de « sainte haine », justifiée par l'appartenance à un parti. « Parce qu'il avait appris la valeur du sang de ses frères, il ne se sentait pas capable d'en verser une seule goutte, fût-ce pour construire le meilleur des mondes possibles. »

Tanguy a retenu la leçon de Rachel : « Il y a du bon en toute chose, le tout est de savoir l'y discerner. » Fort de cette intuition-là, il continue d'être « bouleversé de joie » au moindre signe amical, devant tout geste de générosité ; « il s'obstine à aimer la vie et les hommes avec un désespoir farouche. »

JEANNE ASTIER

Le saviez-vous ?

La Bible atteint le plus fort tirage de tous les livres du monde.

Le sage, le tolérant, l'humain Montaigne est, de tous les écrivains français, le plus traduit, le plus enseigné, le plus lu.

Le Petit Monde de Don Camillo, par l'écrivain italien Giovanni Guareschi, est le « best-seller » de l'après-guerre. Bien qu'il ne soit qu'une traduction, son tirage dépasse, en France, celui des pieux ouvrages de M. Daniel-Rops et des romans de Françoise Sagan, qui sont pourtant les plus gros succès de librairie de ces dix dernières années.

18 Juin 1940 en Afrique Noire
(fin)

Et de fait, il surgit de temps à autre des êtres qui, à eux seuls, changent le cours des événements. Eboué était de ceux-là. Petit Noir, grandi en Guyane, à des milliers de kilomètres de la vieille civilisation européenne, il avait pris au pied de la lettre les enseignements de l'Antiquité, du Christianisme et des Grands Révolutionnaires, glanés au lycée de Cayenne. Ils se résumaient pour lui en un seul grand principe auquel il est demeuré passionnément attaché : la personnalité humaine est sacrée. Les moindres actes de sa vie privée et publique furent empreints de ce respect fondamental qu'on doit aux êtres, à la vie. Il recommandait aux jeunes de développer leur culture. « C'est par là, disait-il, que vous arriverez à vous évader des misères du temps et à vous forger, quoi qu'il arrive, la seule indépendance réelle : l'indépendance de l'esprit. »

« Jouez le jeu ! » répétait-il aux jeunes.

« Jouer le jeu, c'est piétiner les préjugés, tous les préjugés et apprendre à baser l'échelle des valeurs uniquement sur les critères de l'esprit... »

« Jouer le jeu, disait-il en 1937 déjà, c'est savoir prendre ses responsabilités et assumer les initiatives quand les circonstances veulent que l'on soit seul à les endosser ; c'est pratiquer le jeu de l'équipe avec d'autant plus de ferveur que la notion de l'indépendance nous aura appris à rester libres quand même... »

« ...Jouer le jeu c'est respecter nos valeurs nationales, les aimer, les servir avec passion, avec intelligence, vivre et mourir pour elles, tout en admettant qu'au-delà de nos frontières, d'autentiques valeurs sont également dignes de notre estime et de notre respect... »

Il était l'ami de tout être authentique et pur. A ce niveau, les différences sociales, politiques ou religieuses ne l'atteignaient pas. L'intolérance et le fanatisme lui faisaient horreur. « Comprendre Descartes et admettre saint Thomas », c'était encore jouer le jeu pour lui. Malgré ses opinions philosophiques, il entretenait de profondes amitiés avec des évêques de haut caractère qu'il lui fut donné de connaître. « Il a bien fallu, disait-il, que les hommes, au niveau où ils se trouvent, diffèrent le Verbe, Unique à l'origine... »

GINETTE EBOUE

Eboué ! tu es le lion au cri bref, le lion qui est debout et qui dit non !
Le lion noir aux yeux de voyance, le lion noir à la crinière d'honneur,
Tel un Askia du Songhoï, gouverneur au panache de sourire,
Tu es la fierté simple de l'Afrique mienne, la fierté d'une terre vidée de ses fils
Vendus à l'encan moins cher que harengs, et il ne lui reste que son honneur,
Et trois siècles de sueur n'ont pu soumettre ton échine.
Eboué ! tu es pierre qui amasse mousse, parce que tu es stable et que tu es debout.

Mille peuples et mille langues ont pris langue avec ta foi rouge,
Et voilà que le feu qui te consume embrase le désert comme la brousse,
Voilà que l'Afrique se dresse, la Noire et la Brune, sa sœur.
L'Afrique s'est faite acier blanc, l'Afrique s'est faite hostie noire,
Pour que vive l'espoir de l'homme.

Paris 1942.

L.S. SENGHOR,
(« Hosties Noires », Ed. du Seuil.)

"LA DESTINÉE DE CE PEUPLE DEVENAIT MON PARTAGE"

par Gabrielle Ferrières

Les après-guerres apportent l'euphorie de libertés chèrement acquises et les vainqueurs appellent sur eux les récompenses et les lauriers que, seuls, leurs morts pourraient revendiquer.

Disons la vérité, les survivants de la Résistance n'ont pas échappé à cette règle, tous ne se sont pas montrés dignes de leurs disparus.

Les raisons de cette carence sont multiples. Les camps et les prisons, regorgeant de cadavres, ont ouvert leurs portes devant un troupeau d'êtres épuisés. Les réseaux, encore survivants, pour la plupart décapités de leurs chefs, se sont laissés gagner par l'esprit de revendication que certains « libérateurs » de la dernière heure essaient de créer. Enfin, de nombreux exilés d'outre-mer nous revenaient en conquérants. L'ère de l'exploitation commençait. Les prébendes et les décorations prétendaient récompenser les services rendus et l'un des plus admirables moments humains de notre histoire risquait de sombrer dans l'opprobre. Car les meilleurs n'étaient plus là pour défendre, une fois de plus, notre honneur.

Or, si dans sa naïve vanité, celle qui s'était appelée « résistance » se croyait maîtresse de la France et, forte de ses sacrifices, pensait qu'elle avait le droit de parler, déjà, dans l'ombre, et tout en lui tressant des couronnes, une réaction s'organisait.

Et nous avons connu les procès scandaleux, une littérature tendant à réhabiliter les criminels. Nous avons lu les documents prouvant le « double-jeu » des prévenus, assisté à leur réintégration. Et nous avons supporté que les frères ennemis de la France divisée, redressant la tête, accusent de crimes dont nous nous sentions impuissants à la disculper, la résistance de dernière heure.

Nous avons fait de notre mieux, nous appuyant les uns sur les autres, vivant dans le souvenir et honorant nos morts. Nous avons lutté contre le désespoir des sacrifices inutiles, montré aux portes de Notre-Dame, à l'entrée de certains théâtres, notre colère et notre indignation. Nous avons travaillé à faire reconnaître les droits de ceux qui gardaient, dans leur corps, la marque des tortures. Enfin, tout en protestant contre l'oubli des indifférents, contre l'ironie des traitres, nous avons souffert car, après avoir connu l'enthousiasme et l'espérance, tant d'injustice nous consternait.

Dans notre monde tout bruisant de guerres et de révoltes, un jour la voix d'Anne Frank s'est élevée. Vous l'avez écoute, comme moi, le monde entier l'a écoute. Je ne vous redirai pas, après elle, ces mots dont notre douleur si récente a peine à supporter l'écho — mais que l'Amérique ait entendu cette plainte, que des hommes parlant des langues différentes aient désiré comprendre ce message, que quarante-cinq théâtres allemands aient monté cette pièce, n'est-ce pas comme le début d'une réaction nécessaire et à laquelle nous voudrions aider?

En regardant le portrait de cette enfant si belle, en interrogeant les yeux sombres de la petite juive, j'ai pensé que je n'essayerais pas de vous donner le compte rendu d'une pièce dont tous les journaux ont parlé, mais plutôt qu'en souvenir d'Anne Frank, je chercherais avec vous quelques détails sur ce que fut l'attitude des enfants d'Israël, frappés par un ordre d'extermination intégrale, comment le gouvernement de Vichy s'est associé à ce forfait, comment, et dans quelle mesure, le peuple français, le monde entier, se sont élevés pour protester contre un des crimes les plus monstrueux de l'histoire des nations.

Comme en plusieurs domaines, les Allemands ont repris, en instituant le « marquage des Juifs », une tradition médiévale; mais l'étoile jaune était plus qu'un moyen de discrimination, elle désignait les victimes à envoyer au sacrifice. Lorsque, récemment, le Centre de documentation juive s'est livré à une enquête auprès des Israélites mis ainsi au pilori, et lorsque la question fut posée : « Qu'avez-vous ressenti, quand, pour la première fois, vous avez mis l'étoile jaune? », à la presque unanimité, il fut répondu : « Nous étions fiers de la porter. » Mais nous, les « Aryens » français, nous étions révulsés d'indignation.

Je ne résiste pas à l'émotion de vous faire lire cette naïve supplique :

Tours, le 3 juin 1942.

A Monsieur le Feldkommandant
à la Feldkommandatur de Paris.

Je voudrais vous adresser une prière : comme vous savez, il est interdit aux Juifs de paraître en public à partir du 7 juin sans porter l'étoile jaune. Cela me chagrine beaucoup car je suis juive. Je suis jeune et j'ai de la peine à concevoir que je ne peux plus me trouver en société sans provoquer chez certains un sentiment d'animosité. J'aime tous les êtres humains sans restriction, et me voir repoussée par ceux que j'aime, surtout par mes camarades de classe, me cause un vif chagrin.

Je m'appelle F.W., je suis née le 19 septembre 1925 à Varsovie, j'habite au camp de L. (15 km. de Tours). J'ai la permission de me rendre tous les jours à Tours pour y suivre des cours.

Je m'adresse donc à votre bonté, à vos sentiments humains qui, je suis sûre, sont aussi forts qu'en moi, et vous prie de bien vouloir m'exclure de cette terrible mesure... etc.

Le peuple français réagit à sa manière, le jaune redéveloppe à la mode. En juin 1942, des manifestations de sympathie sont organisées, des étudiants arpencent Paris, portant une imitation de l'étoile,

suite page 6



Enfants juifs au camp de concentration

et plus de deux mois plus tard, vingt personnes « aryennes » sont encore internées à Drancy à la suite d'un ordre de répression.

ASaint-Cloud, Dinah Isserlis, étudiante en médecine, fixe une cocarde tricolore sur son étoile : un officier allemand la rencontre, lui ordonne de le suivre et elle disparaît à tout jamais.

Vichy, sollicité d'introduire le port de l'étoile en zone libre, se dérobe ; le maréchal Pétain accepte d'intervenir. Il obtient quelques exceptions, mais voici en quels termes il rédige sa supplique :

Je suis convaincu que les Hautes Autorités Allemandes comprennent parfaitement elles-mêmes que certaines exceptions sont indispensables ; le texte de la huitième ordonnance les prescrit, d'ailleurs. Et cela me semble nécessaire pour que les justes mesures prises contre les Israélites soient comprises et acceptées par les Français. (Lettre adressée à de Brinon, le 12 juin 1942.)

Justes mesures prises contre les Israélites... Le Maréchal ne trahit-il pas, en s'exprimant ainsi, sa conscience elle-même ?

Des dispositions plus générales ne se font pas attendre, les unes émanant des autorités occupantes, d'autres viennent du gouvernement de Vichy. En voici les grandes lignes :

- Recensement des Juifs en zone nord.
- Interdiction aux Juifs d'exercer certaines activités économiques.
- Défense aux Juifs, dès l'âge de six ans, de paraître en public sans porter l'étoile jaune.
- Défense de fréquenter les établissements publics.

Puis viennent les rafles monstrueuses. Dès mai 1941, il y a déjà, en zone occupée, 3.200 internés juifs. Certains arrondissements de Paris sont cernés pour la capture et le transport, à Drancy, de 4.500 victimes. Les premières déportations commencent, en juillet 1942, pour la zone nord, en août 1942, pour la zone sud. Une véritable chasse à l'homme s'organise à travers le pays, et une existence tragique commence pour ceux qui ne dormaient pas, comme dit Jacqueline Amar-Mesnil (1).

Toutefois, une certaine politesse escorte encore les mesures de Vichy. On respecte de temps en temps les formes, on affirme qu'il n'y a, dans l'attitude gouvernementale, aucun antisémitisme, mais simplement « l'application de la raison d'état ».

Voici l'additif qui accompagne les instructions détaillées sur l'opération de « reclassement ethnique » des Juifs, données en août 1942 par M. Lemoine, Préfet régional de Limoges.

M. Surville, Contrôleur général, fait connaître :

1° Qu'il y a lieu d'observer strictement le principe de non-séparation des familles.

En conséquence, lorsque les Israélites auront des enfants dans d'autres régions de la zone libre, toute diligence devra être faite pour provoquer le retour de ces enfants au camp des parents.

Lorsque les enfants seront en Suisse, il sera sursis au départ des parents, à moins que ceux-ci préfèrent partir et laisser leurs enfants en Suisse. Dans le premier cas, un compte rendu sera adressé

immédiatement au Préfet régional, pour être transmis au Ministère de l'Intérieur.

2° Lorsque les Israélites exprimeront le désir de régler leurs notes d'hôtel ou leur loger, toutes facilités devront leur être données pour le faire.

3° Lors de leur arrivée au camp, il conviendra de faire connaître aux Israélites qu'ils seront dirigés sur l'Europe centrale, spécialement en Galicie, où les autorités allemandes envisagent de constituer une grande colonie juive.

Il y aura lieu d'insister sur les assurances données par le Reich concernant le traitement bienveillant dont les Israélites seront l'objet et de leur laisser entrevoir qu'ils auront vraisemblablement la possibilité de se faire envoyer, par la suite, les objets mobiliers qu'ils auront laissés en France.

Pour le Préfet régional,

L'Intendant de Police :

Signé : Pierre HUGUET (2).

A la fin de la guerre, sur les vingt mille enfants juifs « à regrouper », capturés en France, six seulement reviendront. Quant au cent vingt ou cent trente mille déportés juifs, il en restera trois mille au plus (3).

Quelle est l'attitude des Juifs français devant un état de choses qui, dès les déclarations obligatoires de 1941, n'est pas le fait du seul occupant, mais auxquelles le gouvernement de Vichy s'associe, qu'il accepte, auxquelles il donne force de loi ? À titre d'exemple, voici quelques courts extraits de deux lettres. La première est adressée à Xavier Vallat, Commissaire général aux Questions juives, par Marc Haguenaou, Secrétaire général des Eclaireurs israélites en France, que la Gestapo devait assassiner par la suite.

Monsieur le Commissaire,

S'il appartient aux citoyens de l'Etat de se soumettre à ses lois, ce que je fais par la déclaration ci-jointe, je ne saurais pourtant vous la remettre sans éléver ma protestation personnelle, après celle de tant de mes concitoyens juifs et non-juifs, pour vous dire ma tristesse de voir qu'une loi d'exception est faite pour une catégorie de Français, en se basant sur sa religion ou sur sa soi-disant race.

Veuillez trouver, ci-joint, la feuille par laquelle j'ai l'honneur de vous confirmer ces deux valeurs indestructibles en moi : ma nationalité française et ma religion juive. Quant à l'avenir, confions-nous à Dieu !

Signé : M. HAGUENAOU (4).

Et voici la seconde :

Monsieur le Maréchal,

J'ai appris récemment par la gendarmerie de Clermont-Ferrand que, par arrêté ministériel du 4 octobre 1940, la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur m'était concédée.

J'ai l'honneur de vous demander, Monsieur le Maréchal, de bien vouloir annuler cet arrêté ministériel, qui ne peut être dû qu'à une erreur regrettable.

(2) La Résistance juive en France, Editions du Centre, page 63.

(3) Page 65.

En effet, j'appartiens à une catégorie de Français qui ont été dotés récemment du qualificatif de « Juifs », qui veut être péjoratif et que diverses lois de l'Etat Français ont pratiquement rejetés de la communauté française.

Je veux croire, Monsieur le Maréchal, que vous ignorez les pénibles aspects d'un grand drame. N'étant pas certain que la présente lettre parvienne jusqu'à vous, je me bornerai à un exemple parmi tant d'autres :

Le 12 décembre 1941, au petit jour, les Allemands arrêtaient à leur domicile, dans la région parisienne, parmi d'autres otages, plusieurs centaines d'anciens combattants israélites.

Or, triste coïncidence, le 10 décembre 1941, M. Bard, Préfet de Police et Officier général de la Marine française, avait signé un arrêté interdisant à tous les Juifs du département de la Seine, de passer la nuit hors de leur domicile déclaré et défendant à toute personne « aryenne » de les héberger, fût-ce à titre bénévole, sous peine de sanctions les plus graves.

Heureusement, sous les coups répétés du malheur et de l'oppression, les Français de la zone occupée se sont forgé une âme nouvelle, ardente et fraternelle. Et ils se refusent, eux, à distinguer entre Français.

Aussi ai-je pu, grâce à de nombreuses « complicités », échapper aux geôles allemandes.

Mais hélas ! il me restera à me justifier devant M. le Préfet de Police.

Je compte parmi mes parents les plus proches : un grand-Officier, trois Officiers et de nombreux Chevaliers de la Légion d'Honneur (liste jointe).

C'est autant par égard pour eux que par respect pour moi-même que je décline une récompense qu'un soldat ne reçoit cependant jamais sans émotion.

Si je dois un jour, suivant en cela les traditions de ma famille, entrer dans l'ordre de la Légion d'Honneur, ce sera sur un pied d'égalité parfaite avec mes camarades de guerre. Il faudra auparavant que je sois redevenu un Français parmi les Français.

Signé : R. DREYFUSS,

Ancien Lieutenant-Colonel
de réserve,
dans l'Armée Française (5).

(à suivre)

GABRIELLE FERRIÈRES

(La photo qui illustre cet article est extrait du beau livre publié par l'« Défense de la France » « Les Témoins qui se firent égorger »)

(4) La Résistance juive en France, page 55.

(5) La Résistance juive en France, page 59.

Une héroïne franc-comtoise : SIMONE MICHEL-LEVY

Le 19 avril, l'administration des P.T.T. sortira, dans la série « Héros de la Résistance », quatre timbres à la mémoire de Jacques Bingen, Jean Cavailles, Fred Scamaroni et Simone Michel-Lévy.

Simone Michel-Lévy, compagnon de la Libération, chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre avec palmes, Médaille de la Résistance, est une des plus belles figures féminines de la Résistance.

Nous la connaissons, au camp de Ravensbrück, sous le prénom de « Françoise », un de ses nombreux pseudonymes dans la clandestinité, et nous l'aimions toutes. On ne pouvait pas ne pas l'aimer. Outre ses qualités élevées de femme, de Française et de patriote, elle avait des traits de caractère spécifiquement franc-comtois que je veux tenter d'évoquer ici, car ils firent d'elle une combattante particulièrement efficace.

Elle était courageuse et obstinée, réfléchie et réservée et, derrière son calme souriant, se cachait la fière et inébranlable volonté qu'exprime avec tant de malicieuse pudeur la célèbre formule :

« Comtois, rends-toi !
— Nenni, ma foi... »

Dès l'invasion de la France par les Allemands, en 1940, Simone Michel-Lévy dit « nenni... » et alla jusqu'au bout.

Née à Chaussin, dans le Jura, elle fit de solides études et passa brillamment le concours de rédacteur dans l'administration des P.T.T. Nommée au Centre des Recherches et du Contrôle technique, rue Bertrand, à Paris (un de ses noms d'emprunt fut aussi « Mme Bertrand »), ses fonctions lui permirent d'obtenir des renseignements qu'elle transmit au réseau C.N.D. (Confrérie Notre-Dame, chef Colonel Rémy) et à l'O.C.M. (Organisation civile et militaire). Son bureau devint une véritable agence d'informations clandestines et un des centres les plus actifs de notre service national de faux-papiers. En 1942, elle fut chargée par la C.N.D. de porter et même d'installer des postes d'émission en Bretagne, en Normandie, centre Nord et Est. Elle contacta, à Paris, des employés résistants des bureaux de poste afin d'utiliser la poste restante comme boîte à lettres, et organisa habilement l'envoi de tracts et de journaux clandestins.

Malgré sa santé chancelante, elle n'est jamais si heureuse que lorsque ses responsabilités s'accroissent. Elle s'accrochait à la mission la plus périlleuse, une fois qu'elle l'avait acceptée, méthodiquement, tenacement, jusqu'à la réussite totale. Ses chefs comptaient sur elle : tout ce qu'elle promettait était tenu. Cependant, après des nuits de veille, des voyages éprouvants, elle était à l'heure, le matin, à sa table de travail, les traits tirés mais le visage souriant.

Dès les premières mesures de S.T.O., en février 1943, elle établit plus de cent cartes professionnelles des P.T.T. à de jeunes réfractaires.

Elle était chargée par « Alex », responsable des opérations maritimes du réseau C.N.D. de monter à l'intérieur de l'administration des P.T.T. un réseau analogue à « Résistance-Fer » et qui prend le nom de « E.M.P.T.T. ». A Londres, l'agent Simone Michel-Lévy est enregistré sous le pseudonyme d'« Emma ».



cliché pris aux services anthropométriques de Ravensbrück

Grâce à son initiative, « Emma » monte un admirable système de transport, de postes d'armes et de parachutages qui fonctionne par l'intermédiaire des Services ambulants des P.T.T. Elle assure la liaison générale. Elle réalise également un excellent système d'acheminement du courrier à travers la France, qui marche à la perfection, soit par voie maritime, c'est-à-dire jusqu'aux chalutiers, soit par voie aérienne, et cela, dans les deux sens.

Elle n'ignorait aucun des dangers qui la guettaient et ne reculait devant aucun risque : sa vie, depuis 1940, était consacrée à la cause de la France Libre.

Au soir du 5 novembre 1943, elle fut appelée d'urgence dans un café voisin pour un entretien de quelques minutes, et quitta sa table de travail en y laissant son stylo et ses affaires. Elle ne revint jamais.

Cet appel était un guet-apens du chef-radio de la C.N.D., Baquet, alias « Tilden », traître à la solde de la Gestapo. Tilden est responsable de nombreuses arrestations qui désorganisèrent le réseau. (Voir Rémy : « Une affaire de trahison », « Comment meurt un réseau »).

Interrogée avenue Henri-Martin, Simone Michel-Levy subit effroyables tortures. Le Gestapien Masuy, de sinistre mémoire, lui fit subir huit fois le supplice de la baignoire. Elle ne se débattait pas, se laissant noyer, ce qui mit son bourreau en rage :

« Ah, Emma, tu es bien une sale cabosche de Franc-Comtoise, tu fais exprès de mourir ! » lui reprocha-t-il textuellement.

Cependant, malgré les pires épreuves morales et physiques qui la laissaient brisée dans sa cellule, Simone n'oubliait pas son travail professionnel, brusquement interrompu. Par une voie jusqu'ici

inconnue. Elle fit parvenir à son chef de service un rapport détaillé sur toutes les questions administratives dont elle était chargée et qu'elle avait laissées en suspens.

Il n'est qu'heure d'exemple plus émouvant de conscience professionnelle.

Au début de février 1944, Simone Michel-Lévy, « notre Françoise », fut déportée à Ravensbrück.

Envoyée ensuite en Tchécoslovaquie, au camp de Holleische pour travailler dans une usine d'armements, elle continua de dire « nenni » aux Allemands en sabotant.

Les tortures avaient fait blanchir ses cheveux et avaient voûté ses épaules, la faim et la fatigue l'amagrirent à l'extrême. Rarement sous une aussi frêle apparence se cacha autant de force de caractère.

A l'usine, elle était chargée de faire passer sous une énorme presse des chariots chargés de cartouches remplies de poudre. Elle ralentissait la chaîne, la désorganisait, ce qui se soldait parfois, pour la production du Grand Reich, par un manque de dix mille cartouches... Elle faisait fonctionner la presse à vide, ce qui l'endommageait et constituait, pour elle-même, un danger immédiat malgré la protection d'une tour en maçonnerie. La presse sauta.

« J'ai bien vu que la presse allait sauter, me raconta-t-elle, avec son indéfectible accent trainard de Comtoise, et je me suis dit : eh bien, que ça saute ! »

La surveillante allemande fit un rapport de sabotage qui alla jusqu'à Berlin. La réponse de Himmler revint plusieurs mois après, dans le courant d'avril 1945, alors que tonnaient alentour les canons américains. Notre Françoise et deux autres camarades devaient partir immédiatement pour le camp de Flossenbürg. Françoise comprit tout de suite quel sort l'attendait. En quittant le block, sur le pas de la porte, elle confia rapidement à deux d'entre nous un message pour l'homme qu'elle aimait :

« Dites-lui : elle vous aimait bien... »

A Flossenbürg, nos trois camarades furent pendues et nous avons su, par un déporté, qu'elles étaient mortes toutes trois très courageusement. L'une avait dix-huit ans.

Maintenant, dans un village du Jura, une vieille maman, soutenue par sa grande foi, ne vit plus que pour le souvenir de sa fille ainée, Simone, qui lui écrivit avant de mourir : « Ne soyez pas triste. Mon cœur est calme autant que mon esprit. De ma petite cellule, j'interroge le ciel, je pense à tout ce qui est beau, à tout ce qui est clair... »

Il est bien qu'un timbre rappelle à la mémoire des Français que Simone Michel-Lévy contribua à créer le réseau P.T.T. auquel les alliés ont rendu un grand hommage, tant il prépara efficacement le débarquement. Mais nous souhaitons plus encore : que sa vie et son exemple soient connus des écoliers, que les villes de Franche-Comté donnent le nom de Simone Michel-Lévy à l'une de leurs rues, car cette Comtoise modeste et héroïque apparaît comme une des belles figures de l'histoire de notre pays.

ANNIE FERNIER

(Article paru dans *L'Est Républicain* du 23 avril 1958.)

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les fils des déportés et des fusillés ne serviront pas sous les ordres du général Speidel. Ainsi en a décidé, le 16 avril, le Ministre de la Défense Nationale, M. Chaban-Delmas. Ils seront envoyés dans certains territoires d'Outre-Mer.

Les vingt-trois jeunes gens emprisonnés pour refus d'obéissance vont bénéficier d'une mise en liberté provisoire.

Les criminels de guerre Oberg, Knochen, Fuchs, Steingriff, Heimann, Floreck, condamnés à mort par les tribunaux militaires français, voient leur peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Oberg et Knochen, notamment, sont responsables de tant de crimes et d'exactions que leur nom est devenu en quelque sorte un symbole. Une brochure, éditée par le Comité de liaison de la Résistance, et vendue 50 fr., nous a déjà renseignées en détail sur leur « cas »...

En Angleterre a été tourné un film qui évoque le camp de concentration de Ravensbrück, et qui passe avec le plus vaste succès dans les salles anglaises actuellement. Il s'intitule « Carve her name with pride » (Gravez son nom avec fierté), mais le titre français sera « Violette Szabo, agent secret ».

C'est le récit authentique de l'odyssée de Violette Szabo, petite vendeuse qui épousa au début de la dernière guerre un légionnaire français, tué à la bataille d'El Alamein. Violette entre dans les services de renseignements anglais, est parachutée en France, et accomplit plusieurs missions.

Prise par la Gestapo, elle est torturée, déportée et exécutée par les SS à Ravensbrück.

Un autre film évoque les camps de concentration et la guerre. C'est « Le Bal des Maudits », avec Marlon Brando.

En outre, Hollywood est en train de tourner un film sur Anne Franck.

Le public semble donc intéressé par la tragédie de la deuxième guerre mondiale, peut-être avec la légitime inquiétude que soit de nouveau perpétrés les effroyables génocides qui l'ont caractérisée...

Lors de sa réunion à Paris, les 21 et 22 avril dernier, le Bureau exécutif de la Fédération mondiale des Anciens combattants avait exprimé le désir que les associations membres de la F.M.A.C. profitent cette année de la « Journée mondiale de l'ancien combattant » pour mettre l'accent sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et rappeler que les buts de la Fédération incluent sa mise en application. En raison du dixième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, l'année 1958 a été proclamée Année des Droits de l'Homme.» (F.M.A.C.).

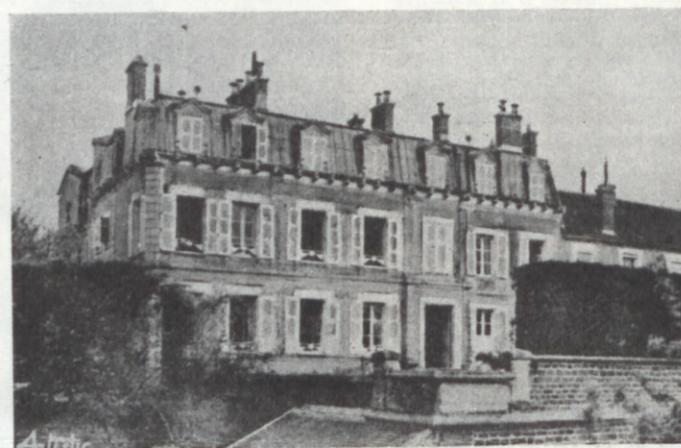
L'amiral Thierry d'Argenlieu, chancelier de l'Ordre de la Libération, s'est démis, pour raisons personnelles, des fonctions qu'il exerçait depuis dix-huit ans. Le général de division François Ingold, vice-chancelier de l'ordre, a été désigné pour le remplacer.

M. Mounwro, chef du Canton de Beho Pen, au Tchad, l'un des cinq combattants de l'Afrique équatoriale française appartenant à l'ordre des Compagnons de la Libération, vient de mourir.

Lieutenant au 2^e bataillon de marche des Forces Françaises Libres, M. Mounwro s'était distingué à Bir-Hakeim. (F.M.A.C.).

NANTOU

La maison de repos des déportées



Par un ravissant dimanche de mai, une délégation de l'A.D.I.R. arrivait dans la cour du château de Nantou. Le silence des dimanches matins régnait dans la maison et dans les alentours. Personne dans la cour, personne dans l'entrée, mais un petit horaire affiché sur un pilier, barré des trois couleurs dans un coin, prouvait que nous ne nous étions pas trompés.

Les portes et les fenêtres grandes ouvertes remplissaient la maison de soleil et de chaleur.

La directrice par intérim de cette maison créée par l'A.N.F.R.O.M.F., surgit bientôt et nous conduisit sur une admirable terrasse baignée de soleil, de lumière et de chants d'oiseaux. Tout un paysage de labours, de pommiers en fleurs et de bois dans le lointain semblait faire partie de la maison.

Claudette est là, souriante et solide sur ses deux jambes, merveilleusement transformée pour qui l'avait vue trois semaines avant à la clinique. C'est elle qui nous conduit au fond du parc, par l'allée des tilleuls qui descend en pente douce autour de la colline.

Une autre terrasse plus ombragée, orientée au couchant, doit faire une salle

à manger d'été; la salle à manger et le salon d'hiver donnent sur la terrasse en plein midi. Tout est joli, simple et paisible dans cette vieille maison.

Les chambres sont vastes, claires, admirablement exposées. Des douches et des salles de bains apportent tout le confort voulu.

La petite équipe de l'A.D.I.R., groupée autour d'une table ronde, a pris un excellent repas près de la fenêtre ouverte pendant que le chat de la maison dormait sur le canapé.

Au gré de sa fantaisie et des jours, Claudette s'isole dans le parc, à l'ombre ou au grand soleil, ou part avec des camarades déportés faire de longues marches dans une ravissante campagne. Elle jouit infiniment de la grande liberté qui règne dans la maison. Cette atmosphère libre et détendue a contribué autant à la rapidité surprenante de sa convalescence, que le bon air et la bonne nourriture.

Camarades fatiguées, camarades âgées, vous trouverez à Nantou le repos, le calme et la liberté dont vous avez besoin.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'A.D.I.R. ou directement à l'A.N.F.R.O.M.F., 51, rue de Boulainvilliers, Paris.

“ESPRIT DE LA RÉSISTANCE”

Collection publiée par les Presses Universitaires de France

1^e OUVRAGES PARUS

Henri MICHEL et Boris MIRKINE-GUETZEVITCH. — *Les Idées politiques et sociales de la Résistance*. Préface de Georges Bidault et de Lucien Febvre 1.200 Fr.

André TRUCHET. — *L'Armistice de 1940 et l'Afrique du Nord*. Préface de Louis Marin 1.200 Fr.

Michel BORWITZ. — *Ecrits des condamnés à mort sous l'Occupation allemande*. Préface de René Cassin 800 Fr.

Marie GRANET et Henri MICHEL. — *Combat. Histoire d'un Mouvement de Résistance de juillet 1940 à juillet 1943* 1.000 Fr.

Général G. SCHMITT. — *Les Accords secrets Franco-Britanniques de novembre-décembre 1940. Histoire ou Mystification* 700 Fr.

Jean VIDALENC. — *L'Exode de mai-juin 1940*. Préface de Daniel Mayer. 1.600 Fr.

R. HOSTACHE. — *Le Conseil National de la Résistance* 1.600 Fr.

2^e OUVRAGES EN PRÉPARATION

CALMETTE. — *L'Organisation civile et militaire*.

P. DURAND. — *La S.N.C.F. pendant la guerre*.

M. GRANET. — *Défense de la France*.

D. MAYER. — *Les Socialistes dans la clandestinité*.

H. MICHEL. — *La Résistance P.T.T.*

(Aux Presses Universitaires de France, 108, boulevard Saint-Germain, Paris-6^e. C.C.P. Paris 392-33)

La Vie de nos Sections

Section de Clermont-Ferrand

Cette fois, c'est vers l'Auvergne que nous partions prendre part à la réunion annuelle de la section de l'A.D.I.R. de Clermont-Ferrand.

Un autocar nous attendait à Clermont pour nous conduire à Volvic, où nous attendait Mme Martinon qui nous recevait dans son hôtel. Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts de cette petite ville si éprouvée par la déportation et les exécutions sommaires, nous nous réunissions pour un festin gastronomique qui fut bien apprécié.

Mme Batès, encore à Royat, avait eu la bonne idée de se joindre à nous et nous offrit le champagne qui termina dignement le festin et mit tout le monde en gaieté.

Vingt-sept de nos adhérentes étaient là et d'autres s'étaient excusées, retenues par des obligations familiales. La toute dévouée Maggy Degeorges, attentive à chacune, s'employait à faire régner l'amitié et la cordialité.

Section Loiret-Centre

Le 10 mai dernier a eu lieu la sortie annuelle de la section A.D.I.R. Loiret-Centre.

De divers points de la région (Meung-sur-Loire, Baule, Blois, Orléans, Montrichard, Tours, Vendôme et même Paris), des camarades ont répondu à l'invitation de la Présidente de la section, Marguerite Flamencourt.

Malheureusement, un plus grand nombre avait dû s'excuser pour raison de santé, ou d'obligations familiales, mais certains Amis de l'A.D.I.R. s'étaient joints au groupe : MM. de Bernard, président de l'U.N.A.D.I.F. du Loir-et-Cher; Buller, secrétaire général; le chanoine Labaume, curé de Souvigny, etc.

Le rendez-vous était fixé à Montrichard chez Henriette Fermé, qui accueillit ses hôtes avec sa cordialité coutumière. Elle fit bien vite oublier le temps froid et la pluie, qui avaient semblé devoir assombrir cette réunion.

Notre Secrétaire générale, A.M. Boumier résuma en quelques mots les activités de l'A.D.I.R. et invita les camarades à venir au nouveau cercle de l'A.D.I.R.

Après le déjeuner au cours duquel bien des souvenirs furent évoqués et des nouvelles des absents échangées, la « file des voitures » s'ébranla vers Noyers-sur-Cher, où notre camarade Mme Cattignon et son mari accueillirent leurs visiteurs dans leurs chais.

Et c'est dans ces caves renommées où la chaleur de l'accueil et le « soleil en bouteilles » généreusement dispensé, compensèrent largement la maussaderie du temps, que se termina cette excellente journée, placée sous le signe de l'amitié.

Le temps a passé vite dans cette atmosphère de chaude sympathie et c'est avec regrets qu'on dut se séparer, non sans promettre de se revoir.

Nous avons été personnellement très heureuse de ce court voyage qui nous a permis de faire connaissance avec les unes et les autres et espérons bien qu'une autre fois nous aurons l'occasion de nous retrouver. Merci de cette invitation et de cette bonne journée à Volvic.

A . E N G O U M E

Section de la Région de Montbéliard

Nous avons pu, avec beaucoup de plaisir répondre à l'invitation qui nous venait du « Pays de Montbéliard » et, le 10 mai, nous avions la joie de faire connaissance avec les adhérentes de l'A.D.I.R.

Ce fut une réunion très animée, très sympathique, où se retrouvèrent de nombreuses camarades de résistance; le « Pensionnat de Gaguenau » était presque au complet.

Nous étions tout particulièrement heureuses d'accueillir Mme Amélie Prevot, à peine remise encore de douloureuses amputations, et qui s'était fait porter jusqu'à nous; ainsi que Mme Wendling qui recommence à revivre, après un grave accident d'aviation.

Mme Blazer, accueillante comme toujours, reçut les unes et les autres avec sa bonne grâce et son dévouement habituels et nous offrit un très agréable goûter.

Le lendemain, nous avons rendu visite à une camarade qui n'avait pas pu être des nôtres et sommes montées jusqu'au monument de Lomond qui évoque la résistance acharnée du pays et les sacrifices de tant de ses enfants. Sur ce haut-lieu on nous raconta les admirables souvenirs de ses maquis qui, pendant les semaines tragiques des combats de la Libération, tinrent tête aux Allemands et en nous-mêmes nous pensions que le Pays de Montbéliard n'avait pas menti à sa devise gravée sur la pierre : « Nenni ma foi. »

Section Parisienne

Un grand merci à nos dévouées quêteuses — toujours les mêmes — qui ont encore une fois rempli les caisses de la Section parisienne.

Le 8 juin la Section parisienne fera une promenade à Louveciennes, chez Gisèle Caubrière, 9, rue de la Princesse. Départ de Saint-Lazare à 11 h. 52. Ligne de Saint-Nom-la-Bretèche. Chacune est priée d'emporter son pique-nique.

L'A.D.I.R. RETROUVE SON SIEGE A L'OFFICE NATIONAL PARMI LES AUTRES ASSOCIATIONS D'ANCIENS DEPORTES

Un arrêté du 12 mai 1958 vient de modifier, en notre faveur, l'arrêté du 30 mars 1957, qui nous évinçait de l'Office National. Cet arrêté, du 12 mai 1958, nous accorde un siège parmi les autres associations d'anciens déportés.

La représentation de l'A.D.I.R. dans cet important organisme est donc de nouveau assurée et sa qualification d'organisme représentatif des femmes déportées de la Résistance est reconnue.

Nos remerciements vont donc à reconnaître ce droit et nous leur exprimons notre vive gratitude.

Un Ami de la France

CHARLES MORGAN

« Tout homme qui mérite ce nom a deux Patries : celle où il est né et la France. » A cette parole du grand écrivain crétois, Nikos Kazantzakis, l'Anglais Charles Morgan aurait souscrit de toute son âme. Il m'a semblé qu'il y avait placé dans Voix et Visages à un hommage à Charles Morgan, disparu depuis peu. Je revois l'expression grave de son visage au lendemain de la Libération, chez les Lescure, entouré des résistants amis. « J'aime la France, avait-il écrit, d'un amour déchiré » et, avec une touchante humilité, connaissant notre fierté blessée : « Pardonnez-nous notre victoire ». N'avait-il pas déjà exprimé en 1942, dans son « Ode à la France », son attachement passionné à notre pays ?

« Tu es, ô France la sagesse dans la connaissance,

Le sel de toute joie.

Qui meurt pour toi,

Meurt pour la rédemption de l'homme...
Car tu es telle, ô France,
Toi dont certains fils nient la fidélité,
Qu'un jour encore, le monde va frémir
Du bruit d'ascension de tes ailes. »

Il a souffert pour nous de notre défaite, mais il ne perdait pas l'espoir en notre « renaissance ». Il croyait aux mêmes valeurs que nous, celles qui transpercent les apparences et qui méritent qu'on vive et qu'on meure pour elles.

« Il repoussait une stérile nostalgie du passé aussi bien qu'une aveugle confiance dans l'avenir », dit Henri Rambaud, « car c'est en dehors du temps que Morgan plaçait les seuls objets dignes de notre amour et de notre fidélité. »

Dans « Fontaine », dans le caractère de son admirable « juge » Gaskouri, nous pouvons suivre Charles Morgan jusqu'aux sources qui permettent à l'homme de se recréer : dans l'amour, dans l'art, dans la contemplation de la mort, dans la recherche de Dieu.

« France bien-aimée, garde l'espérance
Ton astre n'est pas achevé.
Entre tes mains sacrées,
L'Esprit de l'homme repose.
Sois toi-même, sois la France,
Devant les cieux écroulé.
Reste l'étoile du monde
Et guide sa destinée. »

« Aimer la France ! » disait-il lors de la remise de son épée d'académicien par G. Duhamel, le 21 octobre 1949, « pour un Anglais, c'est toute une éducation, pour un artiste c'est une source de puissance. Dans les bons et les mauvais jours, pendant la guerre et pendant la paix, dans le plaisir et dans la souffrance, j'ai aimé la France. »

« Il est trois choses, dans ma vie auxquelles je voudrais me dire, en mourant, que je n'ai pas failli : mon refus de soumettre mon art à toute considération qui ne soit esthétique, ma fidélité à l'Angleterre et mon amour pour la France... »

« Il se peut que la France change, il se peut qu'elle se trompe, ou qu'elle agisse mal; je ne suis pas aveugle à ses défauts, mais elle représente pour moi toutes les inaliénables adorations et les libertés spirituelles. Dans ses bras je me connais et me perds à la fois. Il ne s'agit pas là de sagesse raisonnée, mais de la passion, des beatitudes et des déchirements de l'amour. »

Puissions-nous rester dignes d'un tel amour et puiser en lui des forces d'espérance renouvelées.

I R È N E D E L M A S

CÉLÉBRATION DU 18 JUIN 1958 à Paris

CEREMONIES

Dimanche 15 juin :

10 heures. — Messe solennelle d'Action de Grâce à la Chapelle Saint-Louis des Invalides.

11 h. 15. — Au Monument aux Morts de la France Libre, cérémonie commémorative à l'Appel du 18 juin, spécialement dédiée au souvenir des actions des Réseaux de la France Libre.

Mercredi 18 juin :

17 h. 30. — Comme chaque année : à l'Arc de Triomphe.

Rassemblement à l'angle de l'avenue George-V et des Champs-Elysées. Formation du cortège.

18 h. 30. — L'Association ranime la Flamme à l'Arc de Triomphe.

Au Mont Valérien :

19 heures. — Le Flambeau allumé à la Flamme sera porté au Mont Valérien, escorté par les drapeaux et délégations des Associations participantes.

Le Général de Gaulle rallume la Flamme du Cénotaphe au Mont Valérien.

(Comme au 18 juin 1957, à l'issue de la cérémonie de la Flamme, des cars stationnés avenue Foch, à partir de la place de l'Étoile, assureront le transport de nos camarades au Mont Valérien.

FETES

Réception-cocktail au bénéfice des œuvres sociales de l'Association des Français Libres, mercredi 11 juin, au Pavillon de l'Elysée (avenue des Champs-Elysées), de 18 à 21 heures. Prix : 1.500 francs.

Au Free French Club :

Dimanche 15 juin. — Le Free French Club et la cantine seront ouverts jusqu'à 16 heures.

Mercredi 18 juin. — Après les cérémonies : dîner amical. Prix : 750 francs (service compris) pour les Français libres et leur famille. (Inscriptions et paiement au siège central, avant le 15 juin.)

VOYAGE DE L'A.D.I.R.

A l'occasion de l'Exposition de Bruxelles, l'A.D.I.R. se propose d'organiser une rencontre avec nos camarades Belges.

Ce voyage aurait lieu vers la fin de septembre et serait d'une durée maximum de trois jours.

Les frais approximatifs seraient de 12.000 à 13.000 francs, voyage, séjour et tous frais compris.

Nos camarades qui seraient intéressées par ce projet sont priées de nous le faire connaître le plus rapidement possible. Après le 20 juin, aucune inscription ne pourra être acceptée.

Le programme de ce voyage sera communiqué aux personnes inscrites, dès que les détails en auront été fixés.

Nous précisons que le voyage et les frais d'hébergement seront payés en francs français; vous pourrez, en outre, emporter 20.000 francs français. La carte d'identité est suffisante pour le passage de la frontière. Cependant, si vous désirez faire des achats importants et que cette somme de 20.000 francs vous paraîsse insuffisante, vous pourrez obtenir au change officiel la contre-partie en francs belges de 35.000 francs français. Pour faire cette opération de change en France, avant votre départ, votre passeport en état de validité vous sera indispensable.

SERVICE SOCIAL

DEPISTAGE

Nous rappelons que le Service médical de la F.N.D.I.R., 51, rue de Boulaïvilliers, organise des visites de dépistage, en vue de la constitution des dossiers de réforme.

Un rendez-vous doit être pris à l'avance. Nous sommes à la disposition de nos camarades de province pour les inscrire en vue de cet examen médical.

CARNET DE SOINS ET SECURITE SOCIALE

Nous rappelons à nos camarades titulaires d'un carnet de soins (art. 64) et bénéficiaires de la Sécurité Sociale, que le remboursement des frais médicaux ne peut être demandé à la Sécurité Sociale que pour les affections non pensionnées.

Pour ces derniers, le carnet de soins doit être utilisé, sinon elles s'exposent à se voir demander le remboursement des sommes indûment versées par la Sécurité Sociale.

Renouvellement du Bureau du Conseil d'Administration de l'A.D.I.R.

Ainsi qu'il est d'usage de le faire à la suite de chaque Assemblée générale, le Conseil d'administration de l'A.D.I.R., dans sa séance du 12 mai 1958, a procédé à l'élection des membres de son Bureau.

Mme Delmas estime qu'elle ne peut plus cumuler la fonction de présidente telle qu'elle la connaît (disponibilité, régularité et efficacité dans le travail) avec les lourdes charges familiales qui lui incomencent actuellement. Elle souhaite continuer de rendre les mêmes services que par le passé, mais sans exercer officiellement les fonctions de Présidente.

Le Conseil d'administration renouvelle à Mme Delmas sa profonde affection et sa reconnaissance pour avoir créé et maintenu l'A.D.I.R. à bout de bras pendant des années. Il lui demande de bien vouloir accepter le titre de Présidente-Fondatrice, tout en restant membre actif du Conseil d'administration et du Bureau.

Geneviève Anthonioz veut bien désormais, sous certaines conditions dûment consignées dans le procès-verbal, assurer la Présidence.

Le Bureau de l'A.D.I.R. est donc ainsi constitué :

Présidente-Fondatrice : Mme Delmas.

Présidente : Mme Anthonioz.

Vice-Présidente : Mmes Ferrières, Goetschel, Souchère, Tillion.

Secrétaire générale : Mlle Boumier.

Tresorière : Mme Postel-Vinay.

DINER DE FIN D'ANNEE

Toutes nos camarades sont informées que le dîner de fin d'année aura lieu le samedi 21 juin 1958, au restaurant « Le Marseille », 161, avenue Malakoff, Paris-16^e (métro : Porte Maillot).

Prix du repas : 1.000 fr. tout compris. Prière de s'inscrire avant le 15 juin, à l'A.D.I.R., 241, boulevard Saint-Germain.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Annie, seconde fille de notre camarade Mme Gardy. Maubeuge, 5 avril 1958.

Max-André, troisième fils de notre camarade Mme Pick-Herbeaux. Roubaix, 23 avril 1958.

Jean-Paul, petit-fils de notre camarade Mme Pourtier. Clermont-Ferrand, 21 mars 1958.

MARIAGES

Françoise Come, fille de notre camarade Mme Come, membre du Conseil d'Administration de l'A.D.I.R., a épousé M. G. Bove. Paris, 19 avril 1958.

Thérèse Etourneau, fille et nièce de nos camarades Renée et Marie-Thérèse Etourneau, a épousé M. Boisson. Clermont-Ferrand, avril 1958.

DECES

Notre camarade Suzanne Goujon (35.000) a perdu son beau-père. Langeais, avril 1958.

Notre camarade Mme Serf est décédée. Neunkirch-les-Sarreguemines.

DECORATIONS

Ont été promues Officier de la Légion d'honneur, nos camarades : Mmes Lesèvre Elisabeth, Longetti née Lebon Marthe, Rey née Marette Fanny, Vve Fort née Drevon, Javelot Lucienne, Robin Françoise.

Ont été nommées Chevalier de la Légion d'honneur, nos camarades : Mmes Le Tourret, Didierjean née Bonnet Marguerite, Flochay née Dheliat Madeleine, Mauge née Gillot Hélène, Gagnol née Gonnard Elise, Liège née Jeudon Aline, Le Roy Lucienne, Croise née Martin Marie-Antoinette, Perrier Ernestine, Vannier née Petit Germaine, Ouvrard née Potet Marcelle, Héribaux née Vidailhau Alice, Le Prêtre née Boulenger Yvonne, Honvault Marcelle, Guérin née Vergniaud Madeleine.

La Médaille Militaire a été concédée à nos camarades : Mmes Martin Georgette, Loustaunau Adeline et Germaine, Sœur Marie-Grégoire.

Mme Hocepied a été décorée de la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold avec palme et de la Croix de Guerre avec palme.

ANNONCE

Echangerai, au Chesnay, un pavillon (4 pièces, cuisine, salle de bains, téléphone, chauffage central, grand jardin, près gare rive droite et P.V. ou un appartement boulevard Pasteur, à Paris, (3 pièces, cuisine, douche), contre un pavillon ou un appartement de 5 pièces minimum à Versailles ou dans les environs immédiats. Téléphoner : VERsailles 52-93.

A.D.I.R

241, Boulevard Saint-Germain
PARIS-VII

Cotisations Adhérentes 500 fr. min.

C.C.P. Paris 5266.06

Le Gérant-Responsable : A. Postel-Vinay
Imp. Lescaret, 2, Rue Cardinale, Paris